



Haffner Energy

Decarbonize · Innovate · Regenerate

RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ 2024



SOMMAIRE

Rapport semestriel d'activité au 30 septembre 2024

Etats financiers IFRS du Groupe Haffner Energy

Exercice intermédiaire au 30 septembre 2024

Rapport semestriel d'activité

Exercice intermédiaire au 30 septembre 2024

Table des matières

1.	Description du Groupe et de l'activité.....	7
2.	Faits significatifs du 1er semestre de l'exercice 2023/2024.....	8
2.1	Un semestre d'avancées stratégiques : Mise en service du centre de production d'hydrogène et de gaz renouvelables, d'essais et formation de Marolles & nouveaux partenariats	8
2.1.1	Mise en service du centre de production d'hydrogène et de gaz renouvelables, d'essais et de formation de Vitry-Marolles	8
2.1.2	De nouveaux partenariats stratégiques.....	11
2.2	Un semestre de consolidation des perspectives commerciales	13
2.3	Poursuite du plan d'économies engagé depuis novembre 2023.....	15
3.	Activité du semestre	17
4.	Evénements post clôture.....	19
4.1	Litiges en cours	19
4.2	Conclusion d'un protocole d'accord d'approvisionnement en hydrogène renouvelable.....	19
5.	Perspectives	20
6.	Transactions avec les parties liées.....	22
7.	Principaux facteurs de risque	22
8.	Continuité d'exploitation	22
	COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ.....	26
	ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL	27
	ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE.....	28
	ÉTAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS	29
	TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ.....	30
	NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS	31
1.	Description du Groupe et de l'activité	31
2.	Base de préparation	32
2.1	Déclaration de conformité.....	33
2.2	Evolution du référentiel comptable	33
2.3	Recours à des estimations et aux jugements	33
2.4	Base d'évaluation.....	34

2.5	Liste des sociétés consolidées	34
2.6	Continuité d'exploitation	34
2.7	Devise fonctionnelle et de présentation.....	35
3.	Faits significatifs du 1er semestre de l'exercice 2023/2024.....	36
3.1	Un semestre d'avancées stratégiques : Mise en service du centre de production d'hydrogène et de gaz renouvelables, d'essais et formation de Marolles & nouveaux partenariats	36
3.1.1	Mise en service du centre de production d'hydrogène et de gaz renouvelables, d'essais et de formation de Vitry-Marolles	36
3.1.2	De nouveaux partenariats stratégiques	37
3.2	Un semestre de consolidation des perspectives commerciales	37
3.3	Poursuite du plan d'économies engagé depuis novembre 2023.....	37
3.4	Poursuite de la levée de fonds annoncée en juin 2024.....	38
4.	Événements postérieurs à la clôture	39
4.1	Litiges.....	39
4.2	Conclusion d'un protocole d'accord d'approvisionnement en hydrogène renouvelable	39
5.	Participation mise en équivalence dans des sociétés de projet	40
6.	Données opérationnelles	40
6.1	Information sectorielle	40
6.2	Chiffre d'affaires	40
6.3	Autres produits.....	41
6.4	Charges et produits opérationnels.....	41
6.5	Personnel et effectifs.....	43
6.6	EBITDA.....	45
7	Résultat financier	45
8	Impôts sur le résultat	46
8.1	Charge d'impôt sur le résultat.....	46
8.2	Incertitudes relatives aux traitements fiscaux.....	46
9	Ecart d'acquisition.....	46
10	Immobilisations incorporelles et corporelles.....	47
10.1	Immobilisations incorporelles	47
10.2	Immobilisations corporelles.....	47

10.3	Tests de dépréciation.....	48
11	Contrats de location.....	48
12	Actifs financiers non courants	49
13	Stocks.....	49
14	Créances clients et autres actifs courants	50
15	Trésorerie et équivalents de trésorerie	51
16	Capitaux propres	51
16.1	Capital social.....	51
16.2	Résultat par action	51
17	Provisions et passifs éventuels	52
18	Autres passifs non courants.....	52
19	Emprunts, dettes financières et dettes de loyer	54
19.1	Principaux termes et conditions des emprunts et dettes financières	54
20	Fournisseurs et autres passifs courants.....	54
21	Instruments financiers et gestion des risques.....	56
21.1	Classement et juste valeur des instruments financiers.....	56
21.2	Gestion des risques	56
22	Transactions avec les parties liées	58
23	Engagements hors bilan.....	58

1. Description du Groupe et de l'activité

Haffner Energy est une entreprise française qui fournit des solutions pour la production de carburants renouvelables compétitifs. Forte de 31 ans d'expérience dans la conversion de la biomasse en énergie, elle a développé une technologie innovante et brevetée de thermolyse et de gazéification de la biomasse qui permet de produire du gaz, de l'hydrogène et du méthanol renouvelables ainsi que du Carburant d'Aviation Durable (SAF). L'entreprise contribue également à régénérer la planète, par la co-production de CO₂ biogénique et de biocarbone (ou char/biochar), véritable puits de carbone naturel.

Haffner Energy est le partenaire privilégié des industriels et des collectivités désireux d'œuvrer à la construction d'un avenir qui repose sur des choix énergétiques décarbonés, durables et compétitifs vis-à-vis des énergies fossiles.

Haffner Energy est aussi un acteur clé de l'économie circulaire, en valorisant des résidus de biomasse, ou de la biomasse issue de cultures régénératrices sur des terres marginales, sans conflit d'usage et sourcés au plus proche des points de consommation de l'énergie. La société fédère autour d'elle des partenariats locaux entre acteurs publics et privés unis dans leur volonté de mener à bien la transition vers un mix énergétique décarboné. Elle répond également à l'enjeu de la réindustrialisation verte des territoires par la création d'emplois non délocalisables.

Haffner Energy opère son activité à travers :

- La recherche, la conception, la construction, la réalisation, la commercialisation et le cas échéant, l'exploitation d'installations pour la production de gaz, d'hydrogène et de méthanol renouvelables ainsi que de Carburant d'Aviation Durable (ou SAF) à partir de thermolyse de la biomasse ;
- L'ensemble des études techniques puis l'installation de machines, d'équipements et de modules complets pour la production de gaz, d'hydrogène et de méthanol renouvelables ainsi que de SAF ;
- Des services associés, comme la maintenance des équipements vendus et la fourniture de la biomasse à travers son service Biomatch®.

2. Faits significatifs du 1er semestre de l'exercice 2023/2024

2.1 Un semestre d'avancées stratégiques : Mise en service du centre de production d'hydrogène et de gaz renouvelables, d'essais et formation de Marolles & nouveaux partenariats

Après l'élargissement depuis mi-2023 du marché adressable de Haffner Energy bien au-delà de l'hydrogène et l'accroissement de son portefeuille de projets, le premier semestre 2024-2025 se caractérise notamment pour la société par la concrétisation de projets structurants : mise en service du centre de production d'hydrogène et de gaz renouvelables, d'essais et de formation de Marolles, ou encore signature de partenariats avec des acteurs de premier plan, notamment en lien avec la biomasse et avec le marché du SAF.

2.1.1 Mise en service du centre de production d'hydrogène et de gaz renouvelables, d'essais et de formation de Vitry-Marolles

La mise en service du **centre de production d'hydrogène et de gaz renouvelables, d'essais et de formation de Marolles** à proximité du siège social de Haffner Energy est un élément déterminant pour la concrétisation du potentiel commercial de la société. Son entrée en production de syngaz a débuté en juin 2024 (cf. [communiqué de presse du 20 juin 2024](#)) et a été complété, au cours du semestre, par l'installation de nouveaux équipements permettant notamment d'aboutir à la production d'hydrogène renouvelable (cf. [communiqué de presse du 22 novembre 2024](#)).

Ce site-vitrine constitue un instrument stratégique pour le développement commercial et industriel du Groupe. Il permettra de commercialiser environ 120 tonnes par an d'hydrogène, et de générer ainsi du chiffre d'affaires. A ce titre, postérieurement à la clôture, un protocole d'accord d'approvisionnement en hydrogène renouvelable a été signé avec un opérateur français spécialisé dans le transport et la distribution de l'hydrogène, pour l'enlèvement et la revente d'hydrogène produit sur site afin de décarboner les mobilités et l'industrie (voir page 11).

Inauguré le 22 novembre 2024, au cours de la Semaine de l'Industrie, (cf. [communiqué de presse](#) et [dossier de presse du 22 novembre 2024](#)) après une année de travaux d'aménagement et de montage des équipements, incluant des fouilles archéologiques, ce site atteste de la maturité technologique des technologies de Haffner Energy, et de leur pertinence économique et écologique.

Showroom des savoir-faire de la société, ce site, destiné à fonctionner en continu 8 000 heures/an, présente une large partie de la palette de ses solutions : production d'hydrogène

et de gaz « super verts », co-production d'électricité, ou encore production et/ou gazéification de biocarbone¹ et/ou de biochar.

Parmi les équipements installés sur site figurent notamment :

- **Un module de thermolyse de nouvelle génération.** Cet équipement de pointe de série standardisé et breveté permet de transformer tout type de biomasse en syngaz riche (Hypergaz®), un gaz de synthèse renouvelable assorti d'un co-produit solide : le biocarbone ou biochar. D'une capacité de 450kg de matière/heure contre 300 dans sa précédente version installée à Strasbourg en 2021, il est entré en phase de production de syngaz en juin 2024. Ce syngaz a la particularité de répondre aux spécifications requises pour la production de SAF et de méthanol.
- **Un module TEPC** (Traitement Enrichissement Purification Compression) qui convertit le syngaz en hydrogène de qualité mobilité. Ce module est conçu pour produire sur le site 15 kg/heure soit 120 tonnes par an d'hydrogène "super vert" destiné à être commercialisé, soit près de 2 400 tonnes de CO₂ évitées par an grâce à l'effet couplé de l'hydrogène renouvelable et de la séquestration du carbone par le biochar. **L'entrée en phase de production d'hydrogène est imminente, légèrement différée par les délais de raccordement au réseau électrique moyenne tension.**
- **Un Gasiliner®**, nouvel équipement propriétaire de Haffner Energy, indépendant du module de thermolyse. Il permet de gazéifier de manière optionnelle le biocarbone co-produit, augmentant ainsi de façon significative la production de syngaz. En cours de finalisation de montage à Marolles, il apporte notamment un avantage concurrentiel fort aux projets SAF et e-SAF. Le Gasiliner® fournit aussi une solution compétitive et pertinente pour la valorisation du biocarbone là où il n'aurait pas de débouchés satisfaisants.

Vraisemblablement le premier site au monde à produire de l'hydrogène à partir de résidus de biomasse solide

Le site de Marolles constituera vraisemblablement la première unité au monde de production continue d'hydrogène à partir de résidus de biomasse solide. Il s'agit d'un atout concurrentiel majeur.

¹ Le biocarbone est un matériau solide riche en carbone. Il contient le carbone biogénique absorbé de l'atmosphère par les plantes via la photosynthèse. Cette caractéristique en fait un puits de carbone majeur s'il est utilisé comme amendement des sols agricoles par application directe ou par incorporation aux engrais (on parle alors de biochar), ou aux matériaux de construction (on parle alors de char). Le biocarbone est également une source d'énergie renouvelable très dense (31 MJ/kg) pouvant être gazéifié sur site pour augmenter la production de biocarburants tels que le bio-SAF ou la production d'hydrogène renouvelable, mais également être transporté et gazéifié sur un autre site généralement éloigné, notamment pour la production d'e-carburants.

Attendu avec impatience par les clients avec lesquels Haffner Energy est en voie de finalisation de contrats, ce site est un facteur déterminant pour accélérer la conversion du pipeline en commandes (voir page 11).

Par rapport à des technologies alternatives, et notamment l'électrolyse de l'eau, l'hydrogène « super vert » produit à partir de biomasse se révèle particulièrement compétitif compte tenu du coût peu élevé de l'énergie primaire exploitée (la biomasse) conjugué à une excellente efficacité énergétique (supérieure à 75% pour les projets de 20 MW et plus). L'hydrogène est dit « super vert », car il est carbone négatif en cas de co-production de biochar, celui-ci permettant la séquestration de carbone biogénique.

Le caractère agnostique à la biomasse : un facteur différenciant déterminant

Fort de ses 31 ans d'expérience, Haffner Energy sait à quel point la biomasse est abondante. L'énergie générée par la production annuelle de biomasse sur terre est équivalente à 12 fois la quantité annuelle de pétrole extrait chaque année. Et pourtant, la biomasse est souvent confrontée à des conflits d'usages, notamment avec l'alimentation, car la majorité des acteurs veulent exploiter les mêmes biomasses. Ainsi, de très nombreux déchets organiques et résidus agricoles sont délaissés, les technologies conventionnelles étant dans l'incapacité de valoriser ces biomasses.

C'est la différence unique et majeure introduite par la technologie propriétaire développée depuis près de 15 ans par Haffner Energy : toutes les biomasses, y compris les boues organiques, les fumiers animaux et les déchets organiques renouvelables peuvent être valorisés. L'un des atouts essentiels du site de Marolles est précisément de permettre à la société de réaliser des essais à l'échelle industrielle sur tous les types de biomasses de ses clients, qui pourront ainsi mieux sécuriser leurs plans d'approvisionnement. Autre fonction déterminante, Marolles permettra également de former les clients de Haffner Energy sur un site propriétaire.

Le projet de Marolles a pu être mené à bien en partie grâce au soutien et à l'engagement des pouvoirs publics français à travers de nombreuses parties prenantes (cf. [communiqué de presse](#) et [dossier de presse du 22 novembre 2024](#)). A date, soit postérieurement à la clôture, il a bénéficié de plus de 1M€ de financements publics parmi lesquels :

- 88 655 euros de subventions via la Communauté de Communes de Vitry, Champagne et Der, sous la forme d'une aide à l'investissement immobilier pour l'acquisition du terrain de Marolles (1,5 hectares) ;
- 45 351 euros de subventions via le Fonds National pour l'Archéologie Préventive (FNAP) pour la réalisation des fouilles archéologiques par l'INRAP ;
- 500 000 euros de subventions via le programme France 2030 Régionalisé, co-financé par l'Etat et la Région Grand Est et opéré par Bpifrance ;
- 400 000 euros de subventions via le « Fonds vert - Territoires d'industrie en transition écologique » financé par l'Etat et opéré par l'ADEME.

Ce soutien important témoigne de la confiance dans le potentiel du Groupe et de son adéquation avec les objectifs de la stratégie de réindustrialisation menée par l'Etat français.

2.1.2 De nouveaux partenariats stratégiques

Parallèlement au franchissement de cette étape majeure pour son développement industriel et commercial, **Haffner Energy a également réussi durant la période à nouer plusieurs partenariats avec des acteurs internationaux de premier plan du marché du SAF.**

- **Une collaboration a été engagée avec l'américain LanzaJet, leader mondial de la technologie ATJ (Alcohol-To-Jet), distingué par le magazine TIME comme l'une des «100 Most Influential Companies » en 2024, pour le projet « Paris-Vatry SAF »** porté par Haffner Energy. Annoncé en mai 2024 (cf. communiqués de presse des [16 mai 2024](#) et [6 juin 2024](#)), celui-ci constituera le premier projet français de production de SAF à partir de thermolyse de biomasse. Développé en collaboration avec plusieurs partenaires publics et privés, Paris-Vatry SAF sera installé sur le site de l'aéroport de Vatry dans le département de la Marne en Région Grand Est. Ce projet aura une capacité de production portée à 60 000 tonnes par an.
- **En Islande, un accord clé a été signé en septembre 2024** (cf. [communiqué de presse du 2 septembre 2024](#)) avec **IðunnH2, le développeur de projets d'hydrogène vert et de e-carburants durables en charge du plus grand projet d'usine de production de e-SAF du pays** (capacité de 65 000 tonnes). Situé à proximité de l'aéroport international de Keflavík, il sera approvisionné dès 2028 en carbone biogénique issu de la gazéification de biocarbone par la technologie brevetée de Haffner Energy. Cette solution a été choisie par IðunnH2 pour sa capacité à réduire de façon significative les coûts et à augmenter la productivité du processus de production d'e-SAF.

En effet, en Islande, les volumes limités de biomasse locale réduisent l'accès au carbone biogénique, composant indispensable au SAF. La mise à disposition par Haffner Energy de biocarbone solide, gazéifié sur place par son Gasiliner®, constituera une alternative à la fois compétitive et flexible à l'option classique du CO₂ biogénique, un gaz coûteux à capturer, transporter et stocker.

La confiance accordée par ces opérateurs parmi les plus avancés sur le marché du SAF illustre la capacité du Groupe, acteur expérimenté des CleanTech, à construire le réseau de partenaires requis pour viser une pole position sur ce segment de marché particulièrement porteur.

La période a également été mise à profit par Haffner Energy pour **avancer sur d'autres fronts stratégiques. En France, un nouvel accord** a ainsi été signé en août 2024 (cf. [communiqué de presse du 24 septembre 2024](#)) pour assurer la **diversification des sources d'approvisionnement en biomasse durable**, première source d'énergie renouvelable en France comme dans le monde.

Conclu **avec la société Bambbco, leader en France du développement de la filière du bambou**, ce partenariat a pour objectif d'améliorer l'exploitation énergétique de la biomasse,

notamment sur des terres marginales et des zones désertiques par la création d'écosystèmes locaux pour des projets de production de carburants durables.

Cet accord s'inscrit **dans la même logique stratégique que le partenariat signé en début d'année 2024 avec Hexas**, société basée aux Etats-Unis spécialisée dans la production de matières premières d'origine végétale à partir de sa culture régénératrice : la XanoGrass™. (cf. [communiqué de presse du 13 mars 2024](#))

Haffner Energy a par ailleurs œuvré à la **structuration de son action et de ses développements futurs sur le front du SAF** en lançant la création d'une **SPV (Société de Projet) en cours de constitution pour le projet Paris-Vatry SAF** et en annonçant le lancement de SAF Zero, un spin-off destiné à maximiser son potentiel sur le marché en plein essor des Carburants d'Aviation Durables (SAF). (cf. [communiqué de presse du 12 septembre 2024](#)). La **création de Haffner Energy Inc., filiale américaine non consolidée, a, quant à elle, été concrétisée en mai 2024** (cf. [communiqué de presse du 29 mai 2024](#)). Sa première clôture interviendra au 31 mars 2025.

2.2 Un semestre de consolidation des perspectives commerciales

Au cours de l'exercice 2023-2024, le pipeline de Haffner Energy avait connu une croissance exponentielle (1,4Mds€ au 20/06/2024 contre 0,3 Mds€ au 31/03/2024), boosté par le lancement d'une offre de plus grande capacité sur le marché du syngaz (cf. [communiqué de presse du 3 octobre 2023](#)), d'une nouvelle offre SAF (cf. [communiqué de presse du 6 juillet 2023](#)), et des démarches engagées aux Etats-Unis. **Le semestre qui s'achève a permis d'avancer vers la concrétisation de plusieurs de ces projets** sans toutefois permettre encore leur conversion en commandes. Parmi eux, **deux projets significatifs qui pourraient être convertis en commandes à très court-terme** sont en effet dans l'attente de l'entrée en production d'hydrogène sur le site de Marolles, dont la **réalisation, différée par des délais de raccordement au réseau électrique moyenne-tension, est imminente.**

Plus globalement, le pipeline au 30/09/2024, stable à 1,4 Mds€, confirme le niveau d'activité commerciale observé avant l'été. Haffner Energy privilégie désormais la consolidation de son pipeline afin d'accélérer sa conversion en commandes. Les probabilités de conversion de ce dernier se sont renforcées significativement au cours du semestre.

- **En Europe,** Haffner Energy poursuit son développement dans un environnement plus favorable, notamment pour ce qui est du marché du syngaz en remplacement du gaz naturel fossile dans l'industrie. Par ailleurs, si le marché de l'hydrogène a pris du retard, il convient de noter que les deux projets qui devraient se convertir rapidement en contrats après l'entrée en production d'hydrogène à Marolles concernent le marché de l'hydrogène renouvelable en Europe.
- **En Amérique du Nord,** Haffner Energy a activement poursuivi ses efforts de mise en valeur de sa technologie aux Etats-Unis, récompensés en avril dernier par le [Prix Booster « Coup de Cœur » RSE de Business France](#), et la nomination de Philippe Haffner, co-fondateur et Président-Directeur général de Haffner Energy en tant qu'ambassadeur de la Team France Export. L'imprévisibilité perçue en Europe quant au sort qui sera réservé au développement des énergies renouvelables aux USA après le retour de Donald Trump semble devoir être relativisée du fait des engagements pris au niveau fédéral pour faciliter le financement des nouveaux projets dans le cadre de la loi sur la réduction de l'inflation (Inflation Reduction Act).
- Ailleurs, Haffner Energy poursuit ses efforts de commercialisation tant en **Amérique du Sud**, qu'en **Asie**, ou encore en **Afrique**, continent qui connaît une augmentation significative des probabilités de transformation des projets en contrats, en particulier en **Afrique subsaharienne.**

En termes de segments de clientèle, le semestre passé confirme l'intérêt du secteur de l'industrie pour les solutions de décarbonation de Haffner Energy tandis que le marché de la mobilité terrestre tarde toujours à démarrer. Le marché du SAF est celui qui présente, à moyen-long terme, le plus fort potentiel.

Par ailleurs, Haffner Energy a enregistré de **nouveaux motifs de satisfaction sur le marché de l'hydrogène en dépit d'un contexte peu propice à son développement, notamment en Europe** :

- Depuis deux ans, les acteurs de ce marché pourtant prometteur font face à la **lenteur du démarrage de l'écosystème de l'hydrogène renouvelable** en particulier en Europe où l'insuffisance de débouchés et le manque de contrats de « off-take or pay » rendent la majorité des projets difficilement finançables. Bien que le contexte réglementaire européen n'ait pas significativement évolué au cours du semestre, Haffner Energy a enregistré quelques avancées encourageantes du fait de la qualité de sa solution technique et de son caractère agnostique à la biomasse et aux déchets solides utilisés, élément particulièrement différenciant. **Le projet Nede'HY** auquel est associé Haffner Energy, porté par un consortium d'acteurs industriels emmené par le groupe Nedey Automobiles, a ainsi été déclaré lauréat en septembre 2024 de l'appel à projets écosystèmes territoriaux hydrogène (EcosysH2) lancé l'an dernier par l'ADEME. Cette station de production et de distribution d'hydrogène vert, qui sera implantée sur la zone d'activité de Technoland à Montbéliard, mettra en œuvre la solution **HYNOCA®**. Elle permettra de produire 240 tonnes d'hydrogène par an et environ 1 000 tonnes de biochar par an à partir de biomasse déjà sécurisée. L'hydrogène produit par ces modules sera consommé par des industriels locaux et par le réseau de transports de Pays de Montbéliard Agglomération (PMA).
- La **solution HYNOCA®**, récompensée par le prix INOVANA de la décarbonation énergétique en septembre 2023 (cf. communiqué de presse du 21 septembre 2023), a été également retenue avec la **solution SYNOCA®** en septembre 2024, pour un **projet de production de gaz et d'hydrogène renouvelables à usage industriel et mobilité sur le Territoire d'Industrie du Nord Lozère en Occitanie**. Son développement est prévu en deux phases : en premier lieu, produire du syngaz en remplacement du gaz naturel fossile actuellement consommé par ArcelorMittal; dans un deuxième temps, transformer une partie de ce syngaz en hydrogène renouvelable pour répondre aux besoins en matière d'usages industriels et aux besoins futurs pour la mobilité. Le comité de pilotage du projet a lancé un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour identifier des acteurs industriels qui contribueront au portage financier et opérationnel du projet. Une décision devrait être rendue début 2025.
- La fin du semestre a également permis la **conclusion d'un protocole d'accord d'approvisionnement en hydrogène renouvelable** avec un opérateur français spécialisé dans le transport et la distribution de l'hydrogène, pour l'enlèvement et la revente d'hydrogène produit sur le site de Marolles afin de décarboner les mobilités et l'industrie (voir page 6).

Enfin, au cours du semestre, Haffner Energy a poursuivi ses efforts sur le **marché du syngaz**. Le syngaz présente l'avantage d'un coût pour les industriels comparable au gaz naturel fossile, tout en leur permettant de se décarboner et de sécuriser leur approvisionnement. Toutefois, la grande majorité des industriels préfèrent s'engager sur l'achat de l'énergie plutôt que de devenir eux-mêmes propriétaires et exploitants de leurs unités de production d'énergie.

Haffner Energy travaille actuellement sur la mise en place de solutions lui permettant de réaliser en partenariat les investissements nécessaires à la mise en œuvre d'installations destinées à alimenter en syngaz des industries actuellement raccordées au gaz naturel fossile.

En particulier, la société travaille avec des partenaires en capacité d'identifier, de développer, et d'investir dans des projets tels que Eren ou encore Resilient Hydrogen (cf. [communiqué de presse du 12 juillet 2023](#)). La levée de fonds en cours a également, notamment, pour objectif de permettre à Haffner Energy d'investir dans ses propres projets.

2.3 Poursuite du plan d'économies engagé depuis novembre 2023

Au cours du semestre écoulé, et dans le cadre d'un **plan de préservation de la trésorerie initié en novembre 2023**, Haffner Energy a également poursuivi la **réduction de ses dépenses tout en préservant les ressources nécessaires pour atteindre ses objectifs** de court et moyen-terme.

- **Réduction des frais généraux** : outre des mesures renforcées de gestion budgétaire et de contrôle des dépenses, la société a notamment réduit les honoraires, supprimé les contrats de prestations de services ou de sous-traitance non essentiels dont les missions pouvaient être prises en charge en interne, changé de gestionnaire de paie, renégocié les conditions commerciales des autres contrats, et limité à l'essentiel les déplacements et frais de voyages associés.
- Concernant la masse salariale, outre **le gel des recrutements et remplacements** et l'absence d'augmentation générale des salaires au cours de l'exercice 2023-2024, Haffner Energy a procédé à un **plan de licenciement économique ciblé** à l'été 2024, se traduisant par la suppression de **9 postes**.
- Concernant les bureaux, **les surfaces louées ont été significativement réduites à Paris au cours du semestre et le seront encore davantage d'ici la fin de l'exercice**. A titre d'exemple, à date, à Paris, les coûts de location ont été réduits de 27% par an et le seront encore de 42% du fait du déménagement prévu courant janvier 2025.

Le plan de préservation de la trésorerie activé depuis le mois de novembre 2023 comprend également :

- Le **report d'investissements non prioritaires** comme ceux concernant le déploiement d'un nouvel ERP (impact 1,3 M€).
- Des **renégociations avec les partenaires stratégiques** pour revoir certains plannings de livraison et échéanciers de factures à payer (impact 3M €).
- **Des reports de versements illustrant l'engagement de toutes les parties prenantes internes à la société**, comme le décalage du paiement de la part individuelle des

primes sur objectifs des **salariés** dues au titre de l'année 2023-2024 et du paiement des jetons de présence des **administrateurs** de juin 2024 à novembre 2024 ; on notera enfin l'abandon par les deux **dirigeants et actionnaires fondateurs**, Philippe et Marc Haffner, de la partie variable de leur rémunération.

Du fait de toutes ces mesures, le **rythme de consommation de liquidités de Haffner Energy a pu être réduit de 58% soit 1,4 M€** au cours des douze derniers mois pour atteindre un niveau mensuel moyen de 1 M€.

3. Activité du semestre

Chiffres clés au 30 septembre 2024 (normes IFRS / k€)

En milliers d'euros	30.09.24 (12 mois)	30.09.23 (12 mois)
Chiffre d'affaires	207	-343
EBITDA**	-4 672	-5 477
Résultat opérationnel	-5 418	-3 531
Résultat net consolidé	-5 416	-3 333

En milliers d'euros	30.09.24 (6 mois)	31.03.24 (6 mois)
Capitaux propres	21 165	26 768
Trésorerie disponible	3 637	11 042

Le premier semestre de l'exercice 2024-2025 demeure peu significatif sur le plan de l'activité. Il s'achève en effet pour Haffner Energy sur **un chiffre d'affaires très légèrement positif à 207 k€**, provenant essentiellement de la consolidation de la société Jacquier, acquise en juin 2023 (cf. [communiqué de presse du 15 juin 2023](#)).

Pour mémoire, au premier semestre de l'exercice précédent, le chiffre d'affaires s'était avéré négatif (-343k€) sous l'effet de l'annulation de chiffre d'affaires sur le contrat R-Hynoca (-461 k€) dont la résiliation avait été actée le 13 décembre 2023 (cf. [communiqué de presse du 14 décembre 2023](#)).

Au 30/09/2024, **l'EBITDA, en amélioration de 15%, s'élève à -4 672 k€ contre -5 477 k€ au 30/09/2023.** Cette évolution s'explique essentiellement par la variation du chiffre d'affaires (+207k€ au 30/09/2024 contre -343 k€ au 30/09/2023), une réduction des charges de personnel, et la réduction des coûts liés aux voyages et déplacements.

Le résultat opérationnel s'élève à -5418 k€ au 30/09/2024 contre -3531 k€ au 30/09/2023, en dégradation. Cette évolution s'explique notamment par l'effet d'une reprise de provisions pour perte à terminaison de 4 000 k€, et dans une moindre mesure, d'une légère augmentation des achats non stockés et charges externes pour un montant de 300 k€.

Au 30/09/2024, le BFR s'établit à 14 291 k€ contre 13 368 k€ au 30/09/2023, principalement sous l'effet de l'augmentation des stocks et encours de production à Marolles, **et la trésorerie disponible au 30/09/2024 s'élève à 3 637 k€.**

Les autres éléments constitutifs de la situation patrimoniale de Haffner Energy n'ont pas connu d'évolution substantielle au cours de la période à l'exception :

- **À l'actif, des stocks et encours qui ont continué de progresser à 13 395 k€** (contre 10 145k€ au 31/03/2024, soit +3 250 k€) en raison principalement de l'installation du site de Marolles, pris en compte sur la base du coût des équipements. Ce mouvement s'est trouvé globalement compensé par la **diminution des autres actifs courants**, à 8 171 k€ (contre 11 590 k€ au 31/03/2024, soit -3 419 k€), sous l'effet combiné de la réduction des créances au titre du CIR et de la TVA.
- **Au passif, de la diminution des capitaux propres** de 26 768 k€ au 31/03/2024 à 21 165 k€ (soit -5 534 k€) sous l'effet principalement de l'imputation du résultat n-1 en réserve, et diminution des passifs courants de 12 849 k€ au 31/03/2024 à 10 821 k€ (soit -2 028 k€) sous l'effet notamment de la réduction des dettes financières et fournisseurs. A noter une très légère augmentation des provisions pour risques (+130 k€).

Les comptes consolidés établis selon les normes IFRS, dont les procédures d'audit sont en cours, ont été arrêtés par le Conseil d'Administration qui s'est réuni en date du 16/12/2024.

4. Evénements post clôture

4.1 Litiges en cours

Pour mémoire, lors de la publication de ses résultats annuels au 31 mars 2024, la société avait annoncé que les 3 contrats conclus avec Carbonloop (un contrat pour la fourniture d'équipements visant la production de gaz renouvelable d'une capacité de 500 kW et deux contrats pour la fourniture d'hydrogène renouvelable), ne seraient pas poursuivis. Les contrats avaient été suspendus depuis le 30 septembre 2023 (cf. communiqué de presse du 14 décembre 2023) et les risques d'annulation du carnet de commandes avaient été annoncés.

Un référé avait été initié par Carbonloop devant le Tribunal de commerce de Paris concernant l'exécution des bons de commandes.

Postérieurement à la clôture, la procédure de référé a été rejetée par le Tribunal de Commerce de Paris. En parallèle, Haffner Energy a engagé une procédure de fond à l'encontre de Carbonloop.

4.2 Conclusion d'un protocole d'accord d'approvisionnement en hydrogène renouvelable

Postérieurement à la clôture, un protocole d'accord d'approvisionnement en hydrogène renouvelable a été signé avec un opérateur français spécialisé dans le transport et la distribution de l'hydrogène, pour l'enlèvement et la revente d'hydrogène produit sur le site de Marolles afin de décarboner les mobilités et l'industrie.

5. Perspectives

Sur la seconde partie de l'année, les équipes de Haffner Energy demeureront concentrées sur **trois grandes priorités stratégiques** :

- **La mise en route opérationnelle de la production d'hydrogène vert sur le site de Marolles**, qui conditionne la signature des premiers contrats attendus d'ici à la clôture de l'exercice 2024-2025 ;
- **La finalisation de la levée de fonds annoncée en juin dernier**. Confiées à la banque d'affaires Avolta, les démarches engagées pour rechercher des financements complémentaires dans l'objectif de financer la croissance de Haffner Energy et d'élargir son modèle économique, ont permis à la société de conduire **un programme de rencontres avec des investisseurs spécialistes de l'énergie et de la clean tech au cours de ces derniers mois**. Dans cette perspective, un important travail a été réalisé pour réévaluer les perspectives de la société. Des discussions avancées sont en cours avec plusieurs contreparties. La société est très confiante quant à l'issue de ce processus d'ici la fin de l'exercice (31 mars 2025) ;
- **La conversion en commandes de deux projets de production d'hydrogène**, qui devrait survenir dès la production stabilisée d'hydrogène sur le site de Marolles.

A plus long terme, les perspectives du groupe telles que définies par le Business Plan établi à l'occasion du projet de levée de fonds s'articulent sur les bases suivantes :

- **Les marchés adressables par Haffner Energy** (SAF pour l'aviation, syngaz pour l'industrie et les réseaux de chaleur, hydrogène vert pour l'industrie et les mobilités, carbone biogénique pour l'industrie et la production de SAF et de e-SAF, méthanol pour le transport maritime ou le transport de l'hydrogène) **devraient connaître une croissance globalement estimée à 90 x d'ici 2050 par rapport à 2024** pour atteindre, à l'échelle mondiale, 1 603 Mds€. A plus court terme, **d'ici 2030, ils devraient être globalement multipliés par plus de 10**, passant de 18Mds€ cette année à **207 Mds€ en 2030, sous l'effet de nouvelles régulations et incitations, dans un momentum mondial** (Sources : Rapport EY, Strategy & SAF 2022 report, McKinsey Hydrogen 2023 report).
- Le benchmark concurrentiel réalisé par Avolta confirme **l'atout compétitif majeur que devrait constituer pour Haffner Energy le caractère agnostique à la biomasse de sa technologie et la valeur des co-produits issus de sa technologie** de thermolyse de la biomasse.

Ces perspectives se traduisent notamment par une **accélération progressive du chiffre d'affaires** à partir de la fin de l'exercice 2024-2025 pour atteindre **145 M€ au 31/03/2027** et **385 M€ au 31/03/2028**.

Pour mémoire, les objectifs annoncés par Haffner Energy à l'occasion de la publication de ses résultats annuels 2023-2024 étaient :

- Un chiffre d'affaires de 165 M€ au 31/03/2027 avant une forte accélération attendue à la faveur des projets SAF, avec comme objectif un chiffre d'affaires de 330 M€ au 31/03/2028.
- Un EBITDA à l'équilibre au 31/03/2026.

Le Business Plan établi avec Avolta à l'occasion de la levée de fonds confirme donc globalement la pertinence des objectifs à moyen terme annoncés, tout en réévaluant le potentiel global du marché.

6. Transactions avec les parties liées

Les parties liées restent inchangées par rapport à la publication des comptes annuels clos au 31 mars 2024 et les transactions les concernant sont décrites dans la section 22 de l'annexe.

7. Principaux facteurs de risque

La Société a présenté les différents facteurs de risque susceptibles de l'affecter dans le Prospectus approuvé par l'AMF le 28 janvier 2022 dans le cadre de l'Introduction. A la connaissance de la société, il n'existe pas de nouveaux risques majeurs par rapport à ceux identifiés dans le Prospectus.

8. Continuité d'exploitation

La société a procédé à une revue de son risque de liquidité et considère qu'elle disposera d'une trésorerie suffisante pour faire face au financement de ses activités jusqu'au 30 septembre 2025. Cette assertion repose notamment sur la production d'hydrogène en continu début 2025 à Marolles, permettant ainsi la signature de contrats d'équipements pour la production d'hydrogène dans le courant du 2nd semestre 2024/2025, et sur la réussite, avant la fin de l'exercice clos au 31 mars 2025, de la levée de fonds en cours.

Comme indiqué lors de la présentation des comptes annuels clos au 31 mars 2024, Haffner Energy a engagé des démarches pour rechercher des financements complémentaires, destinés à contribuer au financement de sa croissance et à élargir son modèle économique. De fournisseur de technologie destinée à la production d'hydrogène renouvelable, la société se positionne désormais à la fois comme fournisseur de technologie de production de biocarburants, mais aussi comme producteur de biocarburants et développeur de projets. Un mandat a été confié à Avolta, spécialiste européen du M&A et de la levée de fonds des entreprises innovantes, en vue de rechercher des investisseurs (dette et/ou equity) pour accompagner le développement de la société ainsi que ses projets. La création de valeur combinée pour la société et pour ses actionnaires est un objectif déterminant de l'opération envisagée.

Des discussions avancées sont en cours avec plusieurs contreparties. La société est très confiante quant à l'issue de ce processus d'ici la fin de l'exercice (31 mars 2025).

Etats financiers IFRS du Groupe Haffner Energy

Exercice intermédiaire au 30 septembre 2024

Table des matières

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ.....	26
ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL	27
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE.....	28
ÉTAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS.....	29
TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ	30
1. Description du Groupe et de l'activité.....	31
2. Base de préparation.....	32
2.1 Déclaration de conformité.....	33
2.2 Evolution du référentiel comptable.....	33
2.3 Recours à des estimations et aux jugements	33
2.4 Base d'évaluation	34
2.5 Liste des sociétés consolidées.....	34
2.6 Continuité d'exploitation.....	34
2.7 Devise fonctionnelle et de présentation	35
3. Faits significatifs du 1er semestre de l'exercice 2023/2024.....	36
3.1 Un semestre d'avancées stratégiques : Mise en service du centre de production d'hydrogène et de gaz renouvelables, d'essais et formation de Marolles & nouveaux partenariats.....	36
3.1.1 Mise en service du centre de production d'hydrogène et de gaz renouvelables, d'essais et de formation de Vitry-Marolles.....	36
3.1.2 De nouveaux partenariats stratégiques	37
3.2 Un semestre de consolidation des perspectives commerciales.....	37
3.3 Poursuite du plan d'économies engagé depuis novembre 2023	37
3.4 Poursuite de la levée de fonds annoncée en juin 2024.....	38
4. Evénements postérieurs à la clôture	39
4.1 Litiges.....	39
4.2 Conclusion d'un protocole d'accord d'approvisionnement en hydrogène renouvelable.....	39
5. Participation mise en équivalence dans des sociétés de projet	40
6. Données opérationnelles.....	40
6.1 Information sectorielle	40
6.2 Chiffre d'affaires.....	40
6.3 Autres produits	41

6.4 Charges et produits opérationnels.....	41
6.5 Personnel et effectifs	43
6.6 EBITDA.....	45
7 Résultat financier	45
8 Impôts sur le résultat.....	46
8.1 Charge d'impôt sur le résultat.....	46
8.2 Incertitudes relatives aux traitements fiscaux.....	46
9 Ecart d'acquisition	46
10 Immobilisations incorporelles et corporelles.....	47
10.1 Immobilisations incorporelles.....	47
10.2 Immobilisations corporelles.....	47
10.3 Tests de dépréciation	48
11 Contrats de location.....	48
12 Actifs financiers non courants	49
13 Stocks.....	49
14 Créances clients et autres actifs courants.....	50
15 Trésorerie et équivalents de trésorerie	51
16 Capitaux propres.....	51
16.1 Capital social.....	51
16.2 Résultat par action	51
17 Provisions et passifs éventuels.....	52
18 Autres passifs non courants.....	52
19 Emprunts, dettes financières et dettes de loyer	54
19.1 Principaux termes et conditions des emprunts et dettes financières.....	54
20 Fournisseurs et autres passifs courants	54
21 Instruments financiers et gestion des risques.....	56
21.1 Classement et juste valeur des instruments financiers.....	56
21.2 Gestion des risques.....	56
22 Transactions avec les parties liées	58
23 Engagements hors bilan.....	58

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

En k€	Notes	30/09/2024	30/09/2023
Chiffre d'affaires	6.2	207	(343)
Autres produits	6.3	184	18
Achats consommés		(1 332)	0
Variation des stocks d'en-cours et produits finis		2 017	417
Achats non-stockés et fournitures	6.4	(499)	(345)
Autres achats et charges externes	6.4	(2 012)	(1 869)
Charges du personnel	6.5.2	(2 556)	(2 996)
Autres produits et charges	6.4	(681)	(359)
EBITDA*	6.6	(4 672)	(5 477)
Amortissements des immobilisations corporelles, incorporelles et droits d'utilisation	8	(626)	(1 956)
Dotations nettes aux provisions	6.4	(120)	3 902
Résultat opérationnel		(5 418)	(3 531)
Produits financiers	7	61	236
Charges financières	7	(45)	(40)
Résultat financier net		16	196
Quote-part dans le résultat de l'entreprise mise en équivalence (nette d'impôt)		-	-
Résultat avant impôt		(5 401)	(3 335)
Impôt sur le résultat	8.1	(14)	2
Résultat net de l'exercice		(5 416)	(3 333)
Résultat de la période attribuable aux :			
Propriétaires de la société		(5 416)	(3 333)
Participations ne donnant pas le contrôle		-	-
Résultat par action			
Résultat de base par action (en euros)	16.2	(0,12)	(0,08)
Résultat dilué par action (en euros)	16.2	(0,12)	(0,08)

*L'EBITDA correspond au résultat opérationnel retraité des dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et des dotations nettes aux provisions opérationnelles.

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

En k€	30/09/2024	30/09/2023
Résultat de l'exercice	(5 416)	(3 333)
Autres éléments du résultat global		
Réévaluations du passif au titre des régimes à prestations définies (écarts actuariels)	-	13
Impôt lié	-	(3)
Entreprise mise en équivalence - quote-part des autres éléments du résultat global (écarts actuariels, nets d'impôt)		
Total éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat	-	10
Total éléments qui seront reclassés ultérieurement en résultat	-	-
Autres éléments du résultat global de l'exercice, nets d'impôt	-	-
Résultat global de l'exercice	(5 416)	(3 323)
Résultat global de l'exercice attribuable aux :		
Propriétaires de la société	(5 416)	(3 323)
Participations ne donnant pas le contrôle	-	-

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

En k€	Notes	30/09/2024	31/03/2024
Immobilisations incorporelles	10.1	7 937	7 843
Ecart d'acquisition	9	497	497
Immobilisations corporelles	10.2	1 487	1 498
Droits d'utilisation	11	579	821
Actifs financiers	12	230	244
Actifs d'impôt différé		24	38
Actifs non courants		10 753	10 941
Stocks et en-cours	13	13 395	10 145
Créance clients	14	1 852	1 823
Actifs sur contrat client courants	14	186	177
Autres actifs courants	14	8 171	11 590
Trésorerie et équivalents de trésorerie	15	3 637	11 042
Actifs courants		27 241	34 777
Total des actifs		37 994	45 718
		30/09/2024	31/03/2024
Capital social	16.1	4 469	4 469
Primes d'émission		58 682	58 682
Réserves		(36 571)	(26 456)
Résultat global		(5 416)	(9 928)
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la Société		21 165	26 768
Emprunts et dettes financières non courants	21.2.3	2 090	2 050
Dettes de loyers non courantes	21.2.3	386	496
Passif au titre des régimes à prestations définies	6.5.3	67	86
Provisions non courantes	17	-	-
Autres passifs non courants	18	3 464	3 469
Passifs non courants		6 007	6 101
Emprunts et dettes financières courants	21.2.3	1 084	1 929
Dettes de loyers courantes	21.2.3	189	319
Dettes fournisseurs	20	2 030	3 031
Passifs sur contrat client courants (produits différés)	20	2 750	2 594
Provisions courantes	17	235	234
Autres passifs courants	20	4 533	4 742
Passifs courants		10 821	12 849
Total des passifs		16 828	18 950
Total des capitaux propres et passifs		37 994	45 718

ÉTAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

En k€	Capital	Primes d'émission	Réserves	Résultat global	Total
Situation au 31 mars 2023	4 469	58 682	(9 811)	(16 453)	36 887
Incidence des changements de méthode comptable	-	-	-	-	-
Affectation du résultat	-	-	(16 453)	16 453	-
Résultat net de l'exercice	-	-	-	(3 333)	(3 333)
Autres éléments du résultat global de l'exercice	-	-	-	2	2
Résultat global de l'exercice	-	-	-	(3 332)	(3 332)
Augmentations de capital	-	-	-	-	-
Mouvement sur actions propres	-	-	(20)	-	(20)
Paiements en actions	-	-	(215)	-	(215)
Total des transactions avec les propriétaires de la Société	-	-	(234)	-	(234)
Situation au 30 Septembre 2023	4 469	58 682	(26 498)	(3 332)	33 321
Situation au 31 mars 2024	4 469	58 682	(26 456)	(9 928)	26 768
Incidence des changements de méthode comptable	-	-	-	-	-
Affectation du résultat	-	-	(9 928)	9 928	-
Résultat net de l'exercice	-	-	-	(5 416)	(5 416)
Autres éléments du résultat global de l'exercice	-	-	-	-	-
Résultat global de l'exercice	-	-	-	(5 416)	(5 416)
Augmentations de capital	-	-	-	-	-
Mouvement sur actions propres	-	-	34	-	34
Paiements en actions	-	-	(221)	-	(221)
Total des transactions avec les propriétaires de la Société	-	-	(187)	-	(187)
Situation au 30 Septembre 2024	4 469	58 682	(36 571)	(5 416)	21 165

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

En k€	Notes	30/09/2024	30/09/2023
Résultat net de l'exercice		(5 416)	(3 333)
<i>Ajustements pour :</i>			
– Amortissement des immobilisations et droits d'utilisation	10.1-10.2-11	626	1 956
– Résultat financier net	7	43	36
– Quote-part dans le résultat de l'entreprise mise en équivalence (nette)		-	-
– Résultat de cession d'immobilisations		36	75
– Impôt sur le résultat	8.1	14	(2)
– Charges et produits liés aux paiements en actions		(221)	(215)
– Autres éléments		(1)	(4 339)
Total des ajustements		497	(2 488)
Total marge brute d'autofinancement		(4 919)	(5 821)
<i>Variations des :</i>			
Incidence de la var. des stocks et en cours		(3 250)	(5 765)
Incidence de la var. des clients & autres débiteurs		2 954	1 398
Incidence de la var. des fournisseurs & autres créditeurs		(1 075)	655
Total des variations		(1 371)	(3 712)
Flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles		(6 290)	(9 533)
Impôts payés		449	-
Trésorerie nette liée aux activités opérationnelles		(5 841)	(9 533)
Incidence des variations de périmètre		-	(250)
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	10.1-10.2-11	(423)	(3 832)
Diminution d'actifs financiers	12	18	33
Trésorerie nette utilisée par les activités d'investissement		(405)	(4 049)
Cession (acq.) nette d'actions propres		34	-
Augmentation de capital	16.1	-	(20)
Remboursement d'emprunts et dettes financières		(1 146)	(834)
Intérêts versés		(43)	(37)
Trésorerie nette liée aux activités de financement		(1 155)	(890)
Variation nette de trésorerie et équivalents de trésorerie		(7 402)	(14 473)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	15	11 039	35 476
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	15	3 637	21 004
Variation de trésorerie nette par les soldes		(7 402)	(14 473)

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Description du Groupe et de l'activité

Haffner Energy est une entreprise française qui fournit des solutions pour la production de carburants renouvelables compétitifs. Forte de 31 ans d'expérience dans la conversion de la biomasse en énergie, elle a développé une technologie innovante et brevetée de thermolyse et de gazéification de la biomasse qui permet de produire du gaz, de l'hydrogène et du méthanol renouvelables ainsi que du Carburant d'Aviation Durable (SAF). L'entreprise contribue également à régénérer la planète, par la co-production de CO₂ biogénique et de biocarbone (ou char/biochar), véritable puits de carbone naturel.

Haffner Energy est le partenaire privilégié des industriels et des collectivités désireux d'œuvrer à la construction d'un avenir qui repose sur des choix énergétiques décarbonés, durables et compétitifs vis-à-vis des énergies fossiles.

Haffner Energy est aussi un acteur clé de l'économie circulaire, en valorisant des résidus de biomasse, ou de la biomasse issue de cultures régénératrices sur des terres marginales, sans conflit d'usage et sourcés au plus proche des points de consommation de l'énergie. La société fédère autour d'elle des partenariats locaux entre acteurs publics et privés unis dans leur volonté de mener à bien la transition vers un mix énergétique décarboné. Elle répond également à l'enjeu de la réindustrialisation verte des territoires par la création d'emplois non délocalisables.

Haffner Energy opère son activité à travers :

- La recherche, la conception, la construction, la réalisation, la commercialisation et le cas échéant, l'exploitation d'installations pour la production de gaz, d'hydrogène et de méthanol renouvelables ainsi que de Carburant d'Aviation Durable (ou SAF) à partir de thermolyse de la biomasse ;
- L'ensemble des études techniques puis l'installation de machines, d'équipements et de modules complets pour la production de gaz, d'hydrogène et de méthanol renouvelables ainsi que de SAF ;
- Des services associés, comme la maintenance des équipements vendus et la fourniture de la biomasse à travers son service Biomatch®.

Les présents états financiers IFRS comprennent les comptes de Haffner Energy. Ils comprennent également la SAS Emile JACQUIER, dont 100% des titres ont été acquis le 13 juin 2023 et qui est consolidée par intégration en globale à compter du 1^{er} juillet 2023.

2. Base de préparation

Les comptes consolidés établis selon les normes IFRS, dont les procédures d'audit sont en cours, ont été arrêtés par le Conseil d'Administration qui s'est réuni en date du 16/12/2024.

Les états financiers IFRS de la société Haffner Energy ont été établis sur la base des comptes consolidés intermédiaires au 30 septembre 2024 et sont établis conformément aux normes comptables internationales IFRS (International Financial Reporting Standards) telles qu'adoptées par l'Union Européenne et interprétées par l'IFRS Interpretations Committee et le Standard Interpretations Committee, au 30 septembre 2024.

Bien que ne répondant pas aux conditions d'application du règlement n°1606/2002, du Conseil Européen adopté le 19 juillet 2002, la société a choisi de fournir, sur une base volontaire, une information financière préparée selon le référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union Européenne.

Concernant le traitement des événements survenus postérieurement aux dates auxquelles les comptes de chacun des exercices présentés ont été établis, les événements survenus entre le 30 septembre 2024 et la date d'arrêt des états financiers IFRS ont été traités conformément à IAS 10 « Événements postérieurs à la date de clôture ». Ces événements sont décrits dans la note 4 de la présente annexe aux états financiers IFRS « Événements postérieurs à la clôture » qui présente les événements significatifs intervenus sur la période précitée.

2.1 Déclaration de conformité

Les états financiers de la société sont établis en conformité avec les normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne applicables aux exercices couverts par les comptes.

L'ensemble des textes adoptés par l'Union européenne est disponible sur le site Internet de la Commission européenne à l'adresse suivante : <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/>

2.2 Evolution du référentiel comptable

Les nouvelles normes, amendements et interprétations suivants d'application obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024 n'ont pas d'impact significatif dans les comptes :

- Amendements d'IAS1 : Présentation des états financiers : classification de dettes parmi les éléments courants ou non-courants et classifications des dettes non-courantes assorties de covenants ;
- Amendement d'IAS 7 et IFRS 7 : « Accords de financement des fournisseurs »
- Amendement d'IFRS 16 « Obligation locative découlant d'une cession-bail »

Par ailleurs, le Groupe n'a pas choisi d'appliquer par anticipation les normes, amendements et interprétations qui seront d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2025 ou postérieurement.

2.3 Recours à des estimations et aux jugements

En préparant ces états financiers semestriels, la Direction a exercé des jugements et effectué des estimations ayant un impact sur l'application des méthodes comptables du Groupe et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue, pour tenir compte, le cas échéant, des nouvelles circonstances. L'impact des changements d'estimation est comptabilisé de manière prospective.

Jugements et incertitudes liés aux estimations

Les informations relatives aux jugements et incertitudes exercés pour appliquer les méthodes comptables ayant l'impact le plus significatif et qui comportent un risque d'ajustement matériel de la valeur comptable des actifs et passifs sur les montants comptabilisés dans les états financiers sont similaires à ceux mentionnés dans l'Annexe IFRS aux comptes consolidés clos au 31 mars 2024.

Par ailleurs, concernant les jugements exercés par la Direction relatifs à la continuité d'exploitation, il convient de se référer ci-dessous à la Note 2.6 de la présente Annexe.

2.4 Base d'évaluation

Les états financiers sont préparés sur la base du coût historique.

2.5 Liste des sociétés consolidées

Raison sociale	Pays	% contrôle	Méthode de consolidation
Haffner Energy	France	-	Société mère
Jacquier	France	100%	Intégration globale

Les titres de R-HYNOCA détenus à hauteur de 15% au 31 mars 2023 ont été cédés en totalité le 13 décembre 2023.

2.6 Continuité d'exploitation

La société a procédé à une revue de son risque de liquidité et considère qu'elle disposera d'une trésorerie suffisante pour faire face au financement de ses activités jusqu'au 30 septembre 2025. Cette assertion repose notamment sur la production d'hydrogène en continu début 2025 à Marolles, permettant ainsi la signature de contrats d'équipements pour la production d'hydrogène dans le courant du 2nd semestre 2024/2025, et sur la réussite, avant la fin de l'exercice clos au 31 mars 2025, de la levée de fonds en cours.

Comme indiqué lors de la présentation des comptes annuels clos au 31 mars 2024, Haffner Energy a engagé des démarches pour rechercher des financements complémentaires, destinés à contribuer au financement de sa croissance et à élargir son modèle économique.

De fournisseur de technologie destinée à la production d'hydrogène renouvelable, la société se positionne désormais à la fois comme fournisseur de technologie de production de biocarburants, mais aussi comme producteur de biocarburants et développeur de projets.

Un mandat a été confié à Avolta, spécialiste européen du M&A et de la levée de fonds des entreprises innovantes, en vue de rechercher des investisseurs (dette et/ou equity) pour accompagner le développement de la société ainsi que ses projets. La création de valeur combinée pour la société et pour ses actionnaires est un objectif déterminant de l'opération envisagée.

Des discussions avancées sont en cours avec plusieurs contreparties. La société est très confiante quant à l'issue de ce processus d'ici la fin de l'exercice (31 mars 2025).

2.7 Devise fonctionnelle et de présentation

Les états financiers sont présentés en euros qui est la monnaie fonctionnelle du Groupe.

Les montants sont présentés en milliers d'euros (k€) et sont arrondis au millier d'euros le plus proche, sauf indication contraire.

3. Faits significatifs du 1er semestre de l'exercice 2023/2024

3.1 Un semestre d'avancées stratégiques : Mise en service du centre de production d'hydrogène et de gaz renouvelables, d'essais et formation de Marolles & nouveaux partenariats

Après l'élargissement depuis mi-2023 du marché adressable de Haffner Energy bien au-delà de l'hydrogène et l'accroissement de son portefeuille de projets, le premier semestre 2024-2025 se caractérise notamment pour la société par la concrétisation de projets structurants : mise en service du centre de production d'hydrogène et de gaz renouvelables, d'essais et de formation de Marolles, ou encore signature de partenariats avec des acteurs de premier plan, notamment en lien avec la biomasse et avec le marché du SAF.

3.1.1 Mise en service du centre de production d'hydrogène et de gaz renouvelables, d'essais et de formation de Vitry-Marolles

La mise en service du **centre de production d'hydrogène et de gaz renouvelables, d'essais et de formation de Marolles**, à proximité du siège social de Haffner Energy, est un élément déterminant pour la concrétisation du potentiel commercial de la société. Son entrée en production de syngaz a débuté en juin 2024 (cf. [communiqué de presse du 20 juin 2024](#)) et a été complétée, au cours du semestre, par l'installation de nouveaux équipements permettant notamment d'aboutir à la production d'hydrogène renouvelable (cf. [communiqué de presse du 22 novembre 2024](#)).

Ce site-vitrine constitue un instrument stratégique pour le développement commercial et industriel du Groupe. Il permettra de commercialiser environ 120 tonnes par an d'hydrogène et de générer ainsi du chiffre d'affaires. A ce titre, postérieurement à la clôture, **un protocole d'accord d'approvisionnement en hydrogène renouvelable a été signé** (cf. note 4.2, p.18).

Showroom des savoir-faire de la société, ce site, destiné à fonctionner en continu 8 000 heures/an, présente une large partie de la palette de ses solutions : production d'hydrogène et de gaz « super verts », co-production d'électricité, ou encore production et/ou gazéification de biocarbone² et/ou de biochar.

Inauguré le 22 novembre 2024, au cours de la Semaine de l'Industrie, (cf. [communiqué de presse et dossier de presse du 22 novembre 2024](#)) après une année de travaux d'aménagement

² Le biocarbone est un matériau solide riche en carbone. Il contient le carbone biogénique absorbé de l'atmosphère par les plantes via la photosynthèse. Cette caractéristique en fait un puits de carbone majeur s'il est utilisé comme amendement des sols agricoles par application directe ou par incorporation aux engrais (on parle alors de biochar), ou aux matériaux de construction (on parle alors de char). Le biocarbone est également une source d'énergie renouvelable très dense (31 MJ/kg) pouvant être gazéifié sur site pour augmenter la production de biocarburants tels que le bio-SAF ou la production d'hydrogène renouvelable, mais également être transporté et gazéifié sur un autre site généralement éloigné, notamment pour la production d'e-carburants.

et de montage des équipements, incluant des fouilles archéologiques, ce site atteste de la maturité des technologies de Haffner Energy et de leur pertinence économique et écologique.

(Plus d'informations dans le communiqué de presse du 17 décembre 2024)

3.1.2 De nouveaux partenariats stratégiques

(Plus d'informations dans le communiqué de presse du 17 décembre 2024)

3.2 Un semestre de consolidation des perspectives commerciales

Au cours de l'exercice 2023-2024, le pipeline de Haffner Energy avait connu une croissance exponentielle (1,4 Mds€ au 20/06/2024 contre 0,3 Mds€ au 31/03/2024), boosté par le lancement d'une offre de plus grande capacité sur le marché du syngaz (cf. [communiqué de presse du 3 octobre 2023](#)), d'une nouvelle offre SAF (cf. [communiqué de presse du 6 juillet 2023](#)), et des démarches engagées aux Etats-Unis. **Le semestre qui s'achève a permis d'avancer vers la concrétisation de plusieurs de ces projets** sans toutefois permettre encore leur conversion en commandes. Parmi eux, **deux projets significatifs qui pourraient être convertis en commandes à très court-terme** sont en effet dans l'attente de l'entrée en production d'hydrogène sur le site de Marolles, dont la réalisation, différée par des délais de raccordement au réseau électrique moyenne-tension, est imminente.

(Plus d'informations dans le communiqué de presse du 17 décembre 2024)

3.3 Poursuite du plan d'économies engagé depuis novembre 2023

Au cours du semestre écoulé, et dans le cadre d'un **plan de préservation de la trésorerie initié en novembre 2023**, Haffner Energy a également poursuivi la **réduction de ses dépenses tout en préservant les ressources nécessaires pour atteindre ses objectifs** de court et moyen-terme.

- **Réduction des frais généraux** : outre des mesures renforcées de gestion budgétaire et de contrôle des dépenses, la société a notamment réduit les honoraires, supprimé les contrats de prestations de services ou de sous-traitance non essentiels dont les missions pouvaient être prises en charge en interne, changé de gestionnaire de paie, renégocié les conditions commerciales des autres contrats, et limité à l'essentiel les déplacements et frais de voyages associés.
- Concernant la masse salariale, outre **le gel des recrutements et remplacements** et l'absence d'augmentation générale des salaires au cours de l'exercice 2023-2024, Haffner Energy a procédé à un **plan de licenciement économique ciblé** à l'été 2024, se traduisant par la suppression de **9 postes**.

- Concernant les bureaux, **les surfaces louées ont été significativement réduites à Paris au cours du semestre et le seront encore davantage d'ici la fin de l'exercice**. A titre d'exemple, à date, à Paris, les coûts de location ont été réduits de 27% par an et le seront encore de 42% du fait du déménagement prévu courant janvier 2025.

Le plan de préservation de la trésorerie activé depuis novembre 2023 comprend également :

- Le **report d'investissements non prioritaires** comme ceux concernant le déploiement d'un nouvel ERP (impact 1,3 M€).
- Des **renégociations avec les partenaires stratégiques** pour revoir certains plannings de livraison et échéanciers de factures à payer (impact 3 M€).
- **Des reports de versements illustrant l'engagement de toutes les parties prenantes internes à la société**, comme le décalage du paiement de la part individuelle des primes sur objectifs des **salariés** dues au titre de l'année 2023-2024 et du paiement des jetons de présence des **administrateurs** de juin 2024 à novembre 2024 ; on notera enfin l'abandon par les deux **dirigeants et actionnaires fondateurs**, Philippe et Marc Haffner, de la partie variable de leur rémunération.

Du fait de toutes ces mesures, le **rythme de consommation de liquidités de Haffner Energy a pu être réduit de 58% soit 1,4 M€** au cours des douze derniers mois pour atteindre un niveau mensuel moyen de 1M€.

3.4 Poursuite de la levée de fonds annoncée en juin 2024

Haffner Energy est **en cours de finalisation de sa levée de fonds** annoncée en juin dernier.

Confiées à la banque d'affaires Avolta, les démarches engagées pour rechercher des financements complémentaires dans l'objectif de financer la croissance de Haffner Energy et élargir son modèle économique, ont permis à la société de conduire **un programme de rencontres avec des investisseurs spécialistes de l'énergie et de la clean tech au cours de ces derniers mois**. Dans cette perspective, un important travail a été réalisé pour réévaluer les perspectives de la société.

Des discussions avancées sont en cours avec plusieurs contreparties. La société est très confiante quant à l'issue de ce processus d'ici la fin de l'exercice (31 mars 2025).

4. Événements postérieurs à la clôture

4.1 Litiges

Pour mémoire, lors de la publication de ses résultats annuels au 31 mars 2024, la société avait annoncé que les 3 contrats conclus avec Carbonloop (un contrat pour la fourniture d'équipements visant la production de gaz renouvelable d'une capacité de 500 kW et deux contrats pour la fourniture d'hydrogène renouvelable), ne seraient pas poursuivis. Les contrats avaient été suspendus depuis le 30 septembre 2023 (cf. [communiqué de presse du 14 décembre 2023](#)) et les risques d'annulation du carnet de commandes avaient été annoncés.

Un référé avait été initié par Carbonloop devant le Tribunal de commerce de Paris concernant l'exécution des bons de commandes.

Postérieurement à la clôture, la procédure de référé a été rejetée par le Tribunal de Commerce de Paris. En parallèle, Haffner Energy a engagé une procédure de fond à l'encontre de Carbonloop.

4.2 Conclusion d'un protocole d'accord d'approvisionnement en hydrogène renouvelable

Postérieurement à la clôture, un **protocole d'accord d'approvisionnement en hydrogène renouvelable a été signé** avec un opérateur français spécialisé dans le transport et la distribution de l'hydrogène, pour l'enlèvement et la revente d'hydrogène produit sur le site de Marolles afin de décarboner les mobilités et l'industrie (voir Note 3.1.1 p.15)

5. Participation mise en équivalence dans des sociétés de projet

Au cours de l'exercice clos au 31 mars 2022, Haffner Energy avait pris une participation dans le capital de deux sociétés de projet lors de leur création : la SAS Pôle du Bourbonnais et la SAS AEVHC. Elle détient 10% du capital de ces deux sociétés, libéré à moitié au 31 mars 2022. Un apport en capital complémentaire a été effectué sur l'exercice clos au 31 mars 2023 sur la SAS Pôle du Bourbonnais.

Au 30 septembre 2024, ces sociétés n'avaient pas d'activité et n'avaient pas dégagé de résultat sur l'exercice écoulé.

6. Données opérationnelles

6.1 Information sectorielle

A compter du 23 novembre 2021, date de transformation de la société en société anonyme à conseil d'administration, le Conseil d'Administration est devenu le Principal Décideur Opérationnel (PDO) : il prend toutes les décisions relatives à l'approbation du budget, des investissements et de l'allocation des ressources. Il est également responsable de l'évaluation de la performance de l'entité, il définit la politique d'audit et de contrôle de la société et approuve la nomination et la rémunération des mandataires sociaux.

En l'application d'IFRS 8, la société opère sur un seul secteur opérationnel. De plus, l'ensemble de son activité et de ses actifs sont situés en France.

6.2 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires au 30 septembre 2024 se décompose comme suit :

	30/09/2024	30/09/2023
Production d'unités Hynoca	-	(461)
Produits divers des ventes Jacquier	207	118
Total chiffre d'affaires	207	(343)

Le Groupe a généré un chiffre d'affaires de 207 k€ au titre de l'exercice intermédiaire clos le 30 septembre 2024 dont 173 k€ liés à la contribution de la SAS Jacquier (vente de matériel industriel de type chaudronnerie pour 138 k€ ainsi que de la prestation de services pour 35 k€) et 34 k€ de prestations de services et divers sur Haffner Energy.

Le chiffre d'affaires est intégralement réalisé en France.

Carnet de commandes :

Au 30 septembre 2024, le carnet de commandes n'a pas évolué depuis le 31 mars 2024 et s'établit à 1 230 k€ HT. Il est constitué par des prestations facturées mais non constatées en chiffre d'affaires.

En k€	Inférieur à 1 an	De 1 à 2 ans	De 2 à 5 ans	TOTAL
Montant total du prix de transaction affecté aux prestations non remplies (ou partiellement) à la date de clôture	1 230			1 230

Pour mémoire, Haffner Energy a procédé à l'annulation du carnet de commandes des prestations qui restaient à réaliser au titre des contrats R-Hynoca et Carbonloop à hauteur de 16 230 k€.

6.3 Autres produits

Au 30 septembre 2024, les autres produits s'élèvent à 184 k€ et sont constitués des produits de subventions (aide à l'apprentissage).

	30/09/2024	30/09/2023
Concession de licences	-	-
Autres produits	184	18
Total autres produits	184	18

6.4 Charges et produits opérationnels

Les charges et produits opérationnels se décomposent comme suit :

	30/09/2024	30/09/2023
Achats d'études	(244)	(207)
Achats non stockés de matières et fournitures	(255)	(138)
Total Achats non stockés de matières et fournitures	(499)	(345)
Sous traitance d'études, ingénieries et maintenance	(16)	(22)
Locations	(234)	(170)
Entretiens et réparations	(144)	(146)
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	(650)	(612)
Frais de déplacements et missions	(158)	(265)
Publicité et communication	(21)	(26)
Autres charges externes	(788)	(628)
Total Achats et charges externes	(2 012)	(1 869)
Taxes	(40)	(168)
Autres produits et charges	(641)	(191)
Total Autres produits & charges	(681)	(359)
Total Amortissements des immobilisations et droits d'utilisation	(626)	(1 956)
Dotations nettes aux provisions opérationnelles	(130)	(467)
Dotations nettes pour dépréciations sur actifs courants	(138)	-
Reprises de provisions opérationnelles	149	4 369
Total Dotations nettes aux provisions	(120)	3 902

Au 30 septembre 2024, les achats non stockés comprennent principalement tous les achats relatifs à la construction du centre de production d'hydrogène et de gaz renouvelables, d'essais et de formation de Marolles.

Pour rappel, au 30 septembre 2023, une part très importante des achats réalisés à Strasbourg était activée, ce qui n'est plus le cas au 30 septembre 2024 pour l'équipement de Marolles.

Au 30 septembre 2024, les autres achats et charges externes s'élèvent à -2 012 k€ (en augmentation de 143 k€ par rapport au 30 septembre 2023).

Cette évolution s'explique principalement par les effets combinés de :

- Augmentation des coûts d'intérim du fait du chantier de Marolles et du démantèlement de Strasbourg (-124 k€)
- Réduction des frais de voyages et de déplacements en raison du plan d'économies activé depuis novembre 2023 et de la réduction des effectifs (+108 k€)
- Augmentation des coûts de location s'expliquant essentiellement par le chantier de Marolles (Algecos, barnums, et autres petits matériels...) (-63 k€)
- Coûts de télécommunication qui s'expliquent principalement par les coûts de télésurveillance et de gardiennage de Marolles et dans une moindre mesure de Jacquier (-44 k€)
- Autres achats et charges diverses (-20 k€)

Au 30 septembre 2024, la dotation aux amortissements des immobilisations et droits d'utilisation s'élèvent à 626 k€ et comprend principalement les amortissements du module de Strasbourg (Module 3.X) et les amortissements liés aux travaux d'agencements réalisés à Marolles.

Au 30 septembre 2023, ils comprenaient principalement la dépréciation exceptionnelle de l'équipement de Strasbourg (Module 3.X) pour un montant de 1 900 k€.

Les autres produits et charges (-681 k€) correspondent principalement à la charge d'indemnité due à R-HYNOCA (-486 k€) au titre du protocole d'accord signé le 13 décembre 2023 (cf. [communiqué de presse du 14 décembre 2023](#)).

Au 30 septembre 2024, les principales variations sur les provisions s'expliquent par :

- Provisions pour obsolescence des stocks (-138 k€)
- Provisions pour litiges (-130 k€)
- Reprise de provisions (démantèlement de Strasbourg et coûts de garanties) (+149 k€)

Pour rappel, au 30 septembre 2023, les dotations nettes aux provisions d'exploitation correspondaient principalement à la reprise des pertes à terminaison pour 4 359 k€ et à la dépréciation des en-cours de production pour 417 k€. Les autres produits et charges comprenaient des jetons de présence pour 200 k€.

6.5 Personnel et effectifs

6.5.1 Effectifs

	30/09/2024	30/09/2023
Cadres	32	54
Non cadres	21	24
Total	53	78

Au 30 septembre 2024, les effectifs moyens du Groupe Haffner Energy sur la période s'élèvent à 53 personnes (contre 78 au 30 septembre 2023), dont 8 non-cadres de la société Jacquier.

Cette réduction s'explique par le plan d'économies activé depuis novembre 2023 impliquant le non-remplacement systématique des départs ainsi que le plan de licenciement pour motif économique (9 postes) initié en juillet 2024 et clôturé au 30 septembre 2024.

6.5.2 Charges de personnel

Les charges de personnel s'analysent de la manière suivante :

	30/09/2024	30/09/2023
Salaires et traitements	(1 668)	(2 172)
Cotisations sociales	(878)	(742)
Indemnités de fin de contrat de travail	(180)	(37)
Charges au titre de régimes postérieurs à l'emploi à cotisations définies	19	(193)
Charges au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestation définie	-	2
Paielements fondés sur des actions réglés en instruments de capitaux propres	212	227
Autres charges de personnel	(59)	(81)
Total	(2 556)	(2 996)

Au 30 septembre 2024, les charges de personnel s'élèvent à 2 556 k€ contre 2 996 k€ au 30 septembre 2023, soit une réduction de 440 k€. Cette évolution s'explique principalement par :

- Activation des charges de personnel en 2023 (activation en 2023 de 1 158 k€ versus 164 k€ en 2024) (-994 k€)
- Ajustement des primes d'objectifs des salariés (+560 k€)
- Réduction de la masse salariale (+917 k€)

6.5.3 Avantages du personnel

	Obligations au 30/09/2024	Obligations au 30/09/2023
Solde à l'ouverture	(86)	(65)
Variation de périmètre	-	(30)
Incidence des changements de méthode comptable	-	-
Comptabilisés en résultat net	-	3
Coût des services de l'exercice	-	-
Coût financier de l'exercice	-	-
Compris dans les autres éléments du résultat global	-	-
Perte (gain) liés à la réévaluation du passif (écart actuariel)	-	1
Total	-	(26)
Autres charges de personnel	-	-
Prestations payées	19	-
Total	19	-
Solde à la clôture	(67)	(91)

La provision d'indemnité de départ à la retraite a été actualisée au 30 septembre 2024 en ne tenant compte que des sorties d'effectifs.

Compte tenu de la faible variation des taux d'actualisation, il a été décidé d'actualiser la PIDR uniquement au 31 mars 2025.

6.6 EBITDA

	30/09/2024	30/09/2023
Résultat opérationnel	(5 418)	(3 531)
Dotations aux amortissements	626	1 956
Dotations aux provisions d'exploitation nettes des reprises	120	(3 902)
EBITDA	(4 672)	(5 477)

Au 30 septembre 2024, l'EBITDA s'élève à -4 672 k€ contre -5 477 k€ au 30 septembre 2023, en amélioration de 15% (805 k€).

Cette évolution s'explique essentiellement par :

- La variation du chiffre d'affaires (207 k€ au 30 septembre 2024 contre -343 k€ au 30 septembre 2023)
- Un ajustement des primes d'objectifs des salariés (voir note 6.5.2)
- La réduction des coûts liés aux voyages et déplacements

7 Résultat financier

Les produits financiers et charges financières de la société comprennent :

	30/09/2024	30/09/2023
Charges d'intérêts sur emprunts	(21)	(26)
Charges d'intérêts sur dettes de loyers IFRS 16	(23)	(10)
Autres charges financières	(2)	(4)
Total charges financières	(45)	(40)
Total produits financiers	61	236
Résultat financier	16	196

Au 30 septembre 2024, les produits financiers correspondent aux revenus de placement de nos liquidités sur des comptes à terme.

Les revenus financiers de la société au 30 septembre 2024 sont inférieurs à ceux enregistrés au 30 septembre 2023 en raison de la baisse de la trésorerie disponible (3 637 k€ au 30 septembre 2024 contre 11 042 k€ au 30 septembre 2023).

8 Impôts sur le résultat

8.1 Charge d'impôt sur le résultat

	30/09/2024	30/09/2023
Impôts exigibles	-	-
Impôts différés	(14)	2
Total	(14)	2

Les impôts différés ont été déterminés sur la base du taux d'imposition sur les sociétés de 25%, applicable en France depuis le 1^{er} janvier 2022.

8.2 Incertitudes relatives aux traitements fiscaux

Le Groupe n'a identifié aucune incertitude significative relative aux traitements fiscaux portant sur l'impôt sur le résultat.

9 Ecart d'acquisition

Le Groupe applique la norme IFRS 3 révisée relative à l'achat d'actifs et la reprise de passifs constituant une entreprise. Le Groupe évalue et comptabilise à la date d'acquisition la différence dénommée « écart d'acquisition » ou « goodwill » entre :

- D'une part le prix d'acquisition de l'entreprise acquise auquel est ajouté le montant des intérêts minoritaires dans l'acquise,
- D'autre part le solde des actifs identifiables et des passifs repris.

La date de l'acquisition est la date à laquelle le Groupe obtient effectivement le contrôle de l'entreprise acquise.

Le Groupe a notamment acquis en juin 2023 la société Jacquier pour un montant de 370 k€. Un écart d'acquisition provisoire de 497 k€ a été constaté dans les comptes clos au 30 septembre correspondant à la différence entre le prix d'acquisition et la situation nette (négative de 127 k€) de la société Jacquier.

La finalisation de l'allocation de l'écart d'acquisition sera réalisée d'ici la prochaine clôture annuelle (avant le 31 mars 2025).

10 Immobilisations incorporelles et corporelles

10.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles se décomposent comme suit :

	Frais de développement	Frais de développement en cours	Concessions, brevets, licences	Autres	Total
Valeurs brutes à l'ouverture	4 225	4 670	1 048	0	9 943
Acquisitions	-	242	33	-	275
Diminutions	-	-	-	-	-
Variation de périmètre	-	-	-	-	-
Autres variations	-	-	-	-	-
Valeur brutes à la clôture	4 225	4 912	1 081	0	10 218
Amort. et dépréciations cumulées à l'ouverture	(204)	(1 531)	(364)	0	(2 100)
Dotation	(126)	-	(55)	-	(181)
Reprises	-	-	-	-	-
Variation de périmètre	-	-	-	-	-
Autres variations	-	-	-	-	-
Amort. et dépréciations cumulées à la clôture	(331)	(1 531)	(419)	-	(2 281)
Valeurs nettes à l'ouverture	4 020	3 139	684	-	7 843
Valeur nette à la clôture	3 894	3 381	662	-	7 937

Au 30 septembre 2024, la société n'a reconnu que 242 k€ au titre de l'activation de ses coûts sur les programmes de R&D.

Pour rappel, depuis le 31 mars 2024, les frais de développement s'amortissent désormais selon la méthode linéaire.

10.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles se décomposent comme suit :

	Terrains et constructions	Installations Techniques et outillage industriels	Matériel informatique	Autres immobilisations corporelles	Total
Valeurs brutes à l'ouverture	361	717	141	996	2 214
Acquisitions	-	28	5	115	148
Diminutions	-	(31)	(27)	(12)	(70)
Variation de périmètre	-	-	-	-	-
Autres variations	-	-	-	-	-
Valeur brutes à la clôture	361	714	119	1 099	2 292
Amort. et dépréciations cumulées à l'ouverture	(12)	(406)	(80)	(218)	(716)
Dotation	(8)	(49)	(18)	(54)	(129)
Reprises	-	3	24	11	38
Autres variations	-	(6)	-	6	-
Amort. et dépréciations cumulées à la clôture	(19)	(459)	(74)	(254)	(806)
Valeurs nettes à l'ouverture	349	311	61	778	1 498
Valeur nette à la clôture	341	255	45	845	1 487

Les acquisitions réalisées au 30 septembre 2024 correspondent essentiellement à l'aménagement du terrain de Marolles et à l'acquisition de divers matériels et outillages pour les besoins du chantier de Marolles.

10.3 Tests de dépréciation

Les hypothèses retenues dans le Business Plan réalisé au cours de l'année 2024 par la société sont toujours d'actualité et ne nécessitent pas, au 30 septembre 2024, de procéder à un test de dépréciation sur les actifs. Cette analyse sera également menée au 31 mars 2025.

11 Contrats de location

Dans le cadre de son activité, la société est amenée à louer des locaux, des véhicules ainsi que des matériels.

Les contrats exemptés pour courte durée correspondent essentiellement à des contrats de location de matériel de chantiers, des contrats de location immobilière ponctuelle de type Algeco, chapiteau, des contrats de petits matériels de R&D type analyseur de gaz ainsi que des contrats de location de logiciel.

Les contrats exemptés pour faible valeur correspondent essentiellement aux contrats de téléphonie.

Les droits d'utilisation se décomposent de la manière suivante :

	Locaux	Véhicules	Matériels	TOTAL
Solde au 31 Mars 2024	417	106	298	821
Charge d'amortissement pour l'exercice	(245)	(43)	(51)	(339)
Reprise d'amortissement pour l'exercice	54	93	-	147
Ajouts à l'actif « droits d'utilisation »	80	21	-	102
Décomptabilisation de l'actif « droits d'utilisation »	(60)	(92)	-	(152)
Solde au 30 Septembre 2024	246	86	247	579

Par ailleurs, les impacts afférents sur le compte de résultat et en termes de flux de trésorerie se présentent comme suit :

- Montants comptabilisés en résultat net

	30/09/2024	30/09/2023
Charges d'intérêts sur dettes de loyers	(23)	(10)
Charges d'amortissement sur l'exercice	(339)	(273)
Charges liées aux contrats de location de courte durée	(234)	(162)
Charges liées aux contrats de location portant sur des actifs de faible valeur, hors contrats de location de courte durée sur des actifs de faible valeur	-	(3)
Solde au 30 Septembre 2024	(596)	(447)

- Montants comptabilisés en flux de trésorerie :

	30/09/2024	30/09/2023
Total des sorties de trésorerie imputables aux contrats de location	(364)	(297)

12 Actifs financiers non courants

Les actifs financiers non courants se décomposent comme suit :

	Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	Actifs détenus en vue de la vente	Actifs financiers à la juste valeur par les autres éléments du résultat global	Total
Valeurs brutes à l'ouverture	245	-	-	245
Acquisitions	3	-	-	3
Diminutions	(18)	-	-	(18)
Variation de périmètre	-	-	-	-
Autres variations	-	-	-	-
Valeurs brutes à la clôture	230	-	-	230
Amort. et dépréciations cumulées à l'ouverture	(0)	-	-	(0)
Dotations	-	-	-	-
Reprises	-	-	-	-
Variation de périmètre	-	-	-	-
Autres variations	-	-	-	-
Amort. et dépréciations cumulées à la clôture	(0)	-	-	(0)
Valeur nette à l'ouverture	244	-	-	244
Valeur nette à la clôture	230	-	-	230

13 Stocks

	30/09/2024	31/03/2024
Stocks MP, fournitures et aut. Appro.	104	112
Stocks - en-cours de production	4 278	2 261
Stocks de marchandises	9 630	8 251
Dép. des stocks - en-cours de production	(168)	(79)
Dép. des stocks - marchandises	(449)	(400)
Stocks et en-cours	13 395	10 145

Au 30 septembre 2024, les stocks et en-cours s'élèvent à 13 395 k€ contre 10 145 k€ au 31 mars 2024.

L'évolution des stocks de marchandises s'explique essentiellement par la réception de six compresseurs. L'évolution du stock des en-cours de production s'explique principalement par la construction, en cours, de notre équipement à Marolles.

Au 30 septembre 2024, le stock du Groupe Haffner Energy est réparti sur plusieurs sites : Marolles, le prestataire Corsi Fit et Jacquier.

Les marchandises sont des matériels destinés à la production de skids. Les encours de production de Marolles concernent le skid de thermolyse et la TEPC. Les actifs du site de Marolles ont été maintenus en stocks, comme au 31 mars 2024.

Le stock Jacquier est, quant à lui, constitué de tôles, barres et tubes essentiellement destinés à l'activité de chaudronnerie et de produits semi-finis d'engins forestiers.

Au 30 septembre 2024, une dépréciation pour obsolescence de 5 % est constatée sur le stock de marchandises de Corsifit (remplacement de joints et petits travaux de remise en état). Le stock de cisailles Jacquier est, quant à lui, déprécié à 100% contre 50% au 31 mars 2024.

14 Créances clients et autres actifs courants

Les créances clients et autres actifs courants se décomposent comme suit :

	30/09/2024	31/03/2024
Créances clients	2 397	2 369
Actifs sur contrat client courants	186	177
Dépréciation des créances au titre des pertes attendues	(545)	(545)
Total créances clients	2 037	2 000
Total Créances d'impôt courant	-	-
Charges constatées d'avance	2 407	2 918
Créances fiscales	2 068	3 103
Créances sociales	-	-
Autres actifs courants	3 695	5 569
Total autres actifs courants	8 171	11 590

Il n'y a pas de mouvement significatif depuis le 31 mars 2024. La créance fiscale au 30 septembre 2024 comprend le CIR (cette créance a été encaissée en novembre 2024, postérieurement à la clôture).

Pour rappel, au 30 septembre 2023, les créances clients comprennent :

- des créances à hauteur de 1 048 k€ TTC envers Carbonloop

- des créances d'antériorité supérieure à un an pour 604 k€ TTC (dont 177 k€ en actifs sur contrat client), provisionnées à 100% pour 503 k€
- des créances de la société Jacquier pour 72 k€ TTC, provisionnés à hauteur de 42 k€

Les créances fiscales comprennent des créances de TVA (respectivement 1 921 k€ au 30 septembre 2023 et 1 112 k€ au 31 mars 2023) ainsi que la créance liée au CIR (respectivement 1 818 k€ au 30 septembre 2023 et 778 k€ au 31 mars 2023).

Les autres actifs courants comprennent au 30 septembre 2023 des avances fournisseurs pour 5 386 k€, principalement sur des achats de composants stratégiques.

15 Trésorerie et équivalents de trésorerie

	30/09/2024	31/03/2024
Comptes bancaires	1557	8 493
Équivalents de trésorerie	2080	2 546
Trésorerie et équivalents de trésorerie dans l'état de la situation financière	3 637	11 039

Au 30 septembre 2024, les équivalents de trésorerie sont constitués de 2 000 k€ de placements en comptes à terme et de 80 k€ relatifs au contrat de liquidité confié à Portzamparc.

16 Capitaux propres

16.1 Capital social

Le capital social est constitué uniquement d'actions ordinaires :

	Actions ordinaires	
	30/09/2024	31/03/2024
Nombre d'actions :		
En circulation à l'ouverture	44 693 457	44 693 457
Division du nominal	-	-
Diminution de capital	-	-
Augmentation de capital	-	-
En circulation à la clôture – actions entièrement libérées	44 693 457	44 693 457

16.2 Résultat par action

	30/09/2024	30/09/2023
Résultat net de la période, attribuable aux propriétaires de la Société	(5 416)	(3 333)
Résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires	(5 416)	(3 333)

Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (de base)

	30/09/2024	30/09/2023
Nombre d'actions ordinaires à l'ouverture	44 693 457	44 693 457
Division du nominal	-	-
Diminution de capital	-	-
Augmentation de capital (en nombre d'actions)	-	-
Effet dilutif des stock options et actions gratuites	-	-
Actions d'autocontrôle	(483 071)	(463 582)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires à la clôture	44 210 386	44 229 875
Résultat de base par action en €	(0,00012)	(0,00008)
Résultat dilué par action en €	(0,00012)	(0,00008)

17 Provisions et passifs éventuels

	Provisions pour litiges	Provisions pour garanties	Autres provisions pour risques	Provision pour remise en l'état	Total
Provisions courantes					
Valeurs à l'ouverture	105	28	0	101	234
Augmentations	130	-	-	-	130
Diminutions	-	(28)	-	(101)	(129)
Variation de périmètre	-	-	-	-	-
Autres variations	-	-	-	-	-
Valeur à la clôture	235	0	0	0	235
Provisions non courantes					
Valeurs à l'ouverture	0	0	0	0	0
Acquisitions	-	-	-	-	-
Diminutions	-	-	-	-	-
Variation de périmètre	-	-	-	-	-
Autres variations	-	-	-	-	-
Valeur à la clôture	0	0	0	-	0

Au 30 septembre 2024, les mouvements de provisions du Groupe sur le semestre sont :

- Augmentation de la provision pour litiges pour un montant de 100 k€, la portant ainsi à un total de 200 k€
- Constitution d'une provision concernant un litige technique sur un équipement vendu par la SAS Jacquier (30 k€)
- Reprise de la provision concernant des coûts de garantie pour un montant de 28 k€
- Reprise de la provision pour remise en état du site de Strasbourg pour un montant de 101 k€ (travaux réalisés à l'été 2024)

18 Autres passifs non courants

Les autres passifs non courants s'élèvent à 3 464 k€ au 30 septembre 2024.

Au 30 septembre 2024, les autres passifs non courants sont relatifs à :

- Produits constatés d'avance au titre des subventions perçues par le Groupe (1 614 k€) :

- Subvention d'investissement reçue dans le cadre du programme « Territoires d'industrie » et ayant pour objet la modernisation et l'amélioration énergétique de l'outil industriel, octroyée le 15 mars 2021 par Bpifrance
 - 60% de l'acompte reçu (1,47 M€ composé à 60% de subventions et 40% d'avances remboursables) dans le cadre de l'Appel à projets France 2030 opéré par Bpifrance et pour lequel la société a été lauréate au printemps 2023³
 - Subvention reçue par la SAS Jacquier dans le cadre du financement de deux machines
- La dette R-HYNOCA (1 850 k€) à la suite du protocole signé le 13/12/2023.

³ Ce contrat finance le projet FactorHy de Première Usine de la société Haffner Energy et a été signé pour un financement global de 5 903 k€ dont 3 542 k€ sous forme de subvention et 2 361 k€ sous forme d'avance remboursable. Une avance a été versée à la signature du contrat, deux autres versements seront versés au franchissement de deux étapes clés du projet.

19 Emprunts, dettes financières et dettes de loyer

19.1 Principaux termes et conditions des emprunts et dettes financières

Les termes et conditions des emprunts en cours sont les suivants :

En k€	Devise	Taux d'intérêt variable/ fixe	Taux contractuel	Date d'échéance	Valeur nominale	30/09/2024	31/03/2024
						Valeur comptable	Valeur comptable
Prêt CE	EUR	Taux fixe	1,80%	30.04.2025	750	91	168
Prêt Atout BPI	EUR	Taux fixe	2,50%	31.05.2025	1 300	244	406
Prêt CE	EUR	Taux fixe	1,25%	30.09.2028	500	402	451
Prêt CE	EUR	Taux fixe	1,25%	31.01.2029	500	435	484
Total emprunts					3 050	1 172	1 510
Prêt garantie Etat (PGE) - BNP	EUR	Taux fixe	0,75%	04.05.2026	780	335	434
Prêt garantie Etat (PGE) - KOLB	EUR	Taux fixe	0,57%	19.05.2026	520	218	283
EMPRUNT PGE 150 K€	EUR	Taux fixe	3,96%	16.12.2027	150	124	141
Total prêts garantie Etat (PGE)					1 450	677	859
Avance remboursable Bpifrance	EUR	Taux fixe			1 660	155	271
Avance remboursable Ademe	EUR	Taux fixe			997	509	679
BPI - AAP 1ère Usine	EUR	Taux fixe			590	590	590
Avance remboursable BPI Ass Prospection	EUR	Taux fixe			65	65	65
Total avances remboursables					2 722	1 319	1 605
Comptes courants associés					5	5	5
Dettes de loyers	EUR	Taux fixe			575	575	815
Total					7 802	3 749	4 794

L'avance remboursable Bpifrance correspond à 4 PRI (Prêt Régional Innovation) portant sur différentes briques de la technologie HYNOCA®. L'échéance est au 31 mars 2026.

L'avance remboursable ADEME correspond à un contrat d'aide à l'innovation signé en janvier 2018 pour financer le projet Vitryhydrogène (conception d'un procédé de thermolyse/gazéification de biomasse en vue de la production d'hydrogène). La société a reçu 997 k€ au titre du financement initial et de la validation de l'étape-clé n°1. La société a décidé de ne pas poursuivre le projet et le comité de pilotage de l'ADEME du 16 novembre 2022 a acté la fin de celui-ci. La société a opté pour un remboursement anticipé de l'avance, dont 318 k€ en octobre 2023 et le solde (679 k€) en septembre 2024. La société n'ayant pas validé la seconde étape clé, 25% des 679 k€ (170 k€) se sont transformés en subventions. En conséquence, le solde de l'avance remboursable au 30 septembre 2024 s'établit à 509 k€.

20 Fournisseurs et autres passifs courants

Les dettes fournisseurs et autres passifs se décomposent comme suit :

	30/09/2024	31/03/2024
Total Dettes fournisseurs	2 030	3 031
Total Passifs sur contrat client courants (produits différés)	2 750	2 594
Dettes sociales	1 466	1 655
Dettes fiscales	610	798
Avances et acomptes clients	1 000	1 000
Autres dettes courantes	1 457	1 251
Produits de subvention différé	-	38
Total Autres passifs courants	4 533	4 742

La société Haffner Energy a perçu un acompte de 1 000 k€ versé par la société SARA dans le cadre de l'accord stratégique de long terme signé le 31 mars 2023.

Les passifs sur contrat de 2 750 k€ correspondent essentiellement aux produits constatés d'avance comptabilisés dans le cadre des contrats avec le client Carbonloop (2 594 k€).

21 Instruments financiers et gestion des risques

21.1 Classement et juste valeur des instruments financiers

	Catégorie comptable	Niveau dans la hiérarchie de la juste valeur	30/09/2024		31/03/2024	
			Total de la valeur nette comptable	Juste valeur	Total de la valeur nette comptable	Juste valeur
Dépôts et cautionnements	Juste valeur	Niveau 2 - Note 2	207	207	221	221
Total actifs financiers non courants			207	207	221	221
Créances clients	Coût amorti	Note 1	1 852	1 852	1 823	1 823
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Coût amorti	Note 1	3 637	3 637	11 042	11 042
Total actifs financiers courants			5 489	5 489	12 865	12 865
Total actif			5 696	5 696	13 086	13 086
Emprunts et dettes financières	Coût amorti	Niveau 2 - Note 4	2 090	2 090	2 050	2 050
Total passifs financiers non courants			2 090	2 090	2 050	2 050
Dettes de loyers non courant	Coût amorti	Niveau 2 - Note 3	386	386	496	496
Comptes-courants associés	Juste valeur	Niveau 2 - Note 4	5	5	5	5
Emprunts et dettes financières	Coût amorti	Niveau 2 - Note 4	1 079	1 079	1 923	1 923
Dettes fournisseurs	Coût amorti	Note 1	2 030	2 030	3 031	3 031
Total passifs financiers courants			3 114	3 114	4 955	4 955
Dettes de loyers courant	Coût amorti	Note 3	189	189	319	319
Total passif			5 779	5 779	7 820	7 820

Note 1 - La valeur nette comptable des actifs et passifs financiers courants est jugée correspondre à une approximation de leur juste valeur.

Note 2 - La différence entre la valeur nette comptable et la juste valeur des prêts et cautionnement est jugée non significative.

Note 3 - Comme autorisé par les normes IFRS, la juste valeur de la dette de loyers et son niveau dans la hiérarchie de la juste valeur n'est pas fournie.

Note 4 - La juste valeur des emprunts et dettes financières a été estimée selon la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés à un taux de marché.

21.2 Gestion des risques

La société est exposée au risque de taux d'intérêt, au risque de crédit et au risque de liquidité. Le risque de change n'est pas significatif.

21.2.1 Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt de la société est limité dans la mesure où ses principaux emprunts sont à taux fixe. La société n'a recours à aucun instrument financier dérivé pour couvrir son risque de taux d'intérêt.

21.2.2 Risques de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour la société dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles. Les valeurs comptables des actifs financiers représentent l'exposition maximale au risque de crédit.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de la société sont détenus auprès de contreparties bancaires et d'institutions financières de premier rang.

La société considère que sa trésorerie et équivalents de trésorerie présentent un risque très faible de risque de crédit au vu des notations de crédit externes de leurs contreparties.

Créances clients et actifs sur contrats

Le risque de crédit lié aux créances détenues sur les clients est jugé maîtrisé. Les dépréciations comptabilisées concernent des créances avec une antériorité significative et pour lesquelles à la date d'arrêté des comptes IFRS la Direction considère le risque de non-recouvrement comme élevé.

21.2.3 Risques de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque auquel est exposée la société lorsqu'elle éprouve des difficultés à remplir ses obligations relatives aux passifs financiers qui seront réglés par remise de trésorerie ou d'autres actifs financiers. L'objectif de la société pour gérer le risque de liquidité est de s'assurer, dans la mesure du possible, qu'elle disposera de liquidités suffisantes pour honorer ses passifs lorsqu'ils arriveront à échéance, dans des conditions normales ou « tendues », sans encourir de pertes inacceptables ou porter atteinte à la réputation de la société (cf. note 2.6 de la présente annexe aux états financiers IFRS).

Les échéances contractuelles résiduelles des passifs financiers à la date de clôture s'analysent comme suit. Les montants, exprimés en données brutes et non actualisées, comprennent les paiements d'intérêts contractuels.

30/09/2024	Valeur comptable	Flux financiers contractuels			
		Total	Moins d'1 an	Entre 1 et 5 ans	Plus de 5 ans
Autres emprunts et dettes financières	3 174	3 174	1 084	1 160	930
Dettes de loyer	575	575	386	189	
Dettes fournisseurs	2 030	2 030	2 030		
Autres passifs financiers	11 049	11 049	11 049		
Total passifs financiers	16 828	16 828	14 549	1 349	930

22 Transactions avec les parties liées

	30/09/2024	31/03/2024
Transactions avec la Société R-Hynoca		
Chiffre d'affaires	-	-461
Créances client (TTC)	-	-
Actifs sur contrat	-	-
Transactions avec la Société Kouros et ses filiales		
Redevances de licences	-	-
Chiffre d'affaires	-	-
Créances client (TTC)	1 840	1 840
Passifs sur contrat	2 594	2 594
Transaction avec la SCI Darian, détenue par Philippe Haffner et ses enfants		
Loyer SCI Darian	37	68
Location SCI Darian - Dette IFRS 16	681	118

La ligne « Location SCI Darian – Dette IFRS 16 » passe de 118 k€ au 31 mars 2024 à 681 k€ au 30 septembre 2024.

Cette augmentation est due à la prise en compte hautement probablement de la prolongation de 9 ans du bail commercial correspondant dans le cadre du retraitement de ce contrat de location conformément à la norme IFRS 16.

23 Engagements hors bilan

	30/09/2024	31/03/2024
Garanties données :	2 858	3 088
BNP Paribas Vitry	2 052	2 151
KOLB	148	148
Caisse d'Epargne	659	789
Garanties reçues :		
Garantie reçue de l'Etat (prêt période COVID)	244	406